Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 101 (1965)

Heft: 31

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

396

MONTREUX 10 SEPTEMBRE 1965 CIe ANNÉE No 31

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Photo Studer)

Jour de rentrée...

On vous les souhaite tous aussi sages

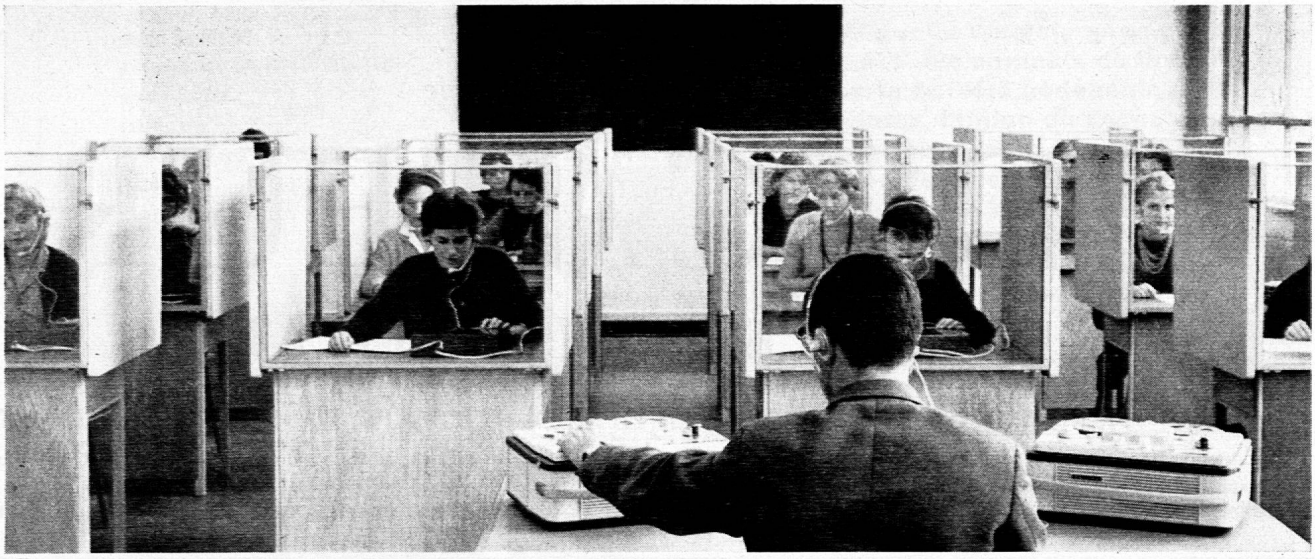

Comment le laboratoire de langues Philips peut-il parfaire vos cours de langues?

Une grande partie des cours de langues consiste en exercices d'élocution. Ils sont longs et fastidieux, et de plus, un seul élève en profite activement, tandis que le reste de la classe doit se contenter d'écouter. Le nouveau laboratoire de langues Philips permet aujourd'hui à tous les élèves de s'exercer individuellement. Chacun d'entre-eux est installé avec son appareil dans une cabine particulière, isolée acoustiquement: là il est seul et par conséquent ne sera pas intimidé, ni dérangé par les autres élèves. Il s'exerce et se contrôle lui-même au moyen d'un texte très exactement adapté au programme. A chaque instant, le professeur peut l'entendre, le surveiller et le corriger depuis sa table de contrôle. Il est même en mesure de converser avec un ou plusieurs élèves à la fois. Il ne s'agit donc pas d'un cours de langue, mais d'une méthode d'entraînement qui complète efficacement les cours de langues traditionnels. Toute liberté est laissée au professeur quant à la méthode d'enseignement et la préparation de son cours. Cette installation représente cependant un précieux auxiliaire technique tant pour le maître que pour les élèves qui sauront en apprécier les nombreux avantages:

1. Grâce au laboratoire de langues la leçon est infiniment plus efficace et le professeur est déchargé des fastidieux exercices routiniers. **2.** On obtient de meilleurs résultats en un temps plus réduit puisque chaque élève participe activement à la leçon. **3.** La timidité manifestée par l'élève lors des exercices d'élocution se trouve éliminée. **4.** Chaque élève travaille individuellement au sein de la classe, selon ses propres capacités et le programme de la leçon. **5.** Le professeur peut contrôler chaque élève en particulier.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations et vous ferons volontiers parvenir une documentation détaillée.

PHILIPS

Laboratoire de langues

Philips S.A., Dépt. Télécommunication, Räffelstrasse 20, 8045 Zurich, Tél. (051) 25 86 10

Vers le prochain Congrès SPR

Pénurie d'enseignants

Ainsi que l'a décidé la dernière assemblée des délégués de la SPR, les prochaines assises de notre grande fédération romande seront consacrées au brûlant problème de la pénurie d'enseignants. Depuis quelques mois, une commission présidée par notre collègue Marcel Jaquet, président de la SPN, s'est mise au travail et se penche avec intérêt et méthode sur cette question si actuelle.

Ce problème, il faut le dire, nous touche de très près. En effet, ses implications nombreuses menacent tout d'abord l'école en tant que réservoir des forces vives de demain, et par là même l'avenir du pays tout entier. N'oublions pas enfin qu'il pèse d'un poids très lourd sur la situation sociale et morale du personnel enseignant au sein de la Cité.

On sait les mesures prises par les autorités pour tenter de porter remède à ce mal redoutable et assurer bon gré mal gré la tenue effective des classes sans titulaires : formation rapide de personnel enseignant recruté dans divers secteurs de l'économie, recours à du personnel auxiliaire sans formation valable, tendance diffuse à relever l'effectif maximum des classes, regroupement souvent bienvenu de classes rurales à faible effectif.

Certes, la gravité de la situation a justifié dans une certaine mesure le recours à des dispositions de caractère exceptionnel ; nul n'a le droit d'oublier que les autorités sont responsables du fonctionnement des institutions scolaires. Et si chacun de nous est libre de formuler des critiques, de proposer telle ou telle solution de son choix, de condamner telle ou telle autre, bien différente est la situation du fonctionnaire chargé semaine après semaine d'assurer coûte que coûte la tenue des classes privées de maîtres. Ceci dit, nous ne cèlerons pas notre lourd souci de voir année après année le provisoire tendre vers le définitif, le mal prendre un caractère chronique, et surtout d'attendre en vain les signes avant-coureurs d'une véritable politique de l'éducation.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit !

Dans une publication éditée par le Centre de recherches européennes de Lausanne, le professeur Pierre Jaccard qualifie l'enseignement de « facteur décisif de bien-être matériel et de progrès social autant que de culture et de civilisation ». Et d'ajouter plus loin : « L'état présent de la population scolaire d'un pays préfigure non seulement la population active, mais encore le niveau de développement économique de l'avenir », pour conclure enfin par ces mots : « L'avenir appartiendra aux pays qui feront à cet égard l'effort indispensable. » [1]

Se donner une politique de l'éducation, n'est-ce pas tout d'abord reconnaître le bien-fondé des thèses ci-dessus, en tirer les conséquences logiques, tout mettre en œuvre pour les traduire dans les faits ? N'est-ce pas donner une priorité absolue au recrutement et à la formation de maîtres en nombre suffisant, quelles que soient les difficultés, et on sait qu'elles sont de taille ! Il faut oser le dire : les gouvernements qui tolèrent aujourd'hui comme un fait normal le recours à du personnel auxiliaire ou à des méthodes de recrutement et de formation telles que connaissent nos Etats occidentaux pratiquent une politique à la petite semaine dont tôt ou tard ils mesureront les effets néfastes. Loin de nous du reste l'idée de contester le désir de travail de nos administrations scolaires ; seuls le rythme et la largeur de vue n'y sont pas : on administre, alors qu'il faudrait prospecter, on vit sur sa lancée, quand bien même il conviendrait de progresser selon son propre dynamisme, on maintient, alors qu'il faudrait rechercher et expérimenter des solutions nouvelles.

Nous nous inquiétons enfin de la situation sociale et morale des enseignants. Existe-t-il un meilleur moyen de dévaloriser le travail des maîtres et maîtresses — tant primaires que secondaires ! — sinon celui qui consiste à le confier sans autre à n'importe qui ? Le meilleur exemple du peu de considération qu'occupe l'école et ses problèmes dans l'esprit de certains responsables ne se cache-t-il pas sous ce fait divers dont la presse s'est fait l'écho : à l'ère des autoroutes et des grands problèmes de circulation, il est normal que tout nouvel officier de police soit envoyé en stage de formation dans d'autres cantons ou d'autres pays ; il en revient riche d'idées et son horizon s'en trouve élargi. Quel responsable supérieur de l'enseignement s'est vu ces dernières années accorder un congé d'une année ou de six moix pour se préparer à sa tâche future ? Ce qui est valable pour la police ne semble plus l'être dans le domaine de l'école. Et pourtant, des techniques « Cuisenaire » au problème des « demeurés », de l'enseignement programmé à celui d'une seconde langue à l'école primaire, les questions à résoudre ne manquent pas !

Soucieuse de faire œuvre constructive, la Société pédagogique de la Suisse romande ne saurait se cantonner dans une attitude de critique négative. La mission confiée à la commission du rapport en fait foi puisqu'elle insiste sur deux points essentiels aux yeux des responsables de la SPR :

— Mettre au point des solutions concrètes et pratiquement réalisables sur le plan de la Suisse romande ;

— Etudier en particulier une seconde voie valable ouvrant aux vocations tardives l'accès de la profession enseignante.

Ce faisant, ne demeure-t-elle pas fidèle au premier de ses buts, contribuer au développement et au progrès de la culture, de l'éducation, de l'instruction et de l'enseignement ?

Armand Veillon.

[1] Pierre Jaccard, « Investir en hommes ». Centre de recherches européennes, Lausanne, 1965.

partie corporative

Concours de composition

L'Association vaudoise des auberges de la jeunesse organise entre toutes les écoles publiques romandes un concours de composition sur le thème :

A l'auberge de la jeunesse

La classe qui aura envoyé la meilleure composition recevra un bon de transport de Fr. 100.— et bénéficiera de l'exonération du montant des nuitées pour un séjour d'études ou de sports d'une semaine dans une auberge de la jeunesse vaudoise au cours de l'année 1966.

Les 2e et 3e prix consisteront en bons de transport de Fr. 25.— et en l'exonération de l'écot pour deux nuitées consécutives dans une auberge de la jeunesse vaudoise pendant la même période.

Les 4e au 10e prix consisteront en bons de librairie d'une valeur de Fr. 5.— chacun.

Les concurrents trouveront dans la fiche de documentation éditée à l'occasion de l'Expo une quantité d'indications utiles. Jusqu'à épuisement du stock, ils pourront se la procurer, en indiquant le nombre d'exemplaires désirés, auprès du secrétariat de l'association, 1842 Territet.

Le règlement est le suivant :

Article premier. — Sont admises à concourir toutes les classes des écoles publiques.

Art. 2. — Chaque classe envoie au maximum deux compositions qui peuvent être illustrées de dessins ou de photos, sans que cela soit une condition de participation. Les travaux présentés peuvent être l'œuvre d'un seul élève ou être collectifs.

Art. 3. — Il sera tenu compte dans l'appréciation de l'âge des concurrents et de la manière dont ils auront su mettre en valeur la diversité des services que rendent les auberges de la jeunesse, non seulement aux jeunes touristes, mais encore aux familles et aux écoles.

Art. 4. — La participation au concours implique l'acceptation sans appel des décisions du jury désigné par le comité de l'Association vaudoise des auberges de la jeunesse.

Art. 5. — Les travaux devront porter l'adresse exacte de la classe, l'âge des élève, le nom du maître et être envoyés jusqu'au 15 novembre 1965, sous enveloppe munie de la mention « concours », à l'Association vaudoise des auberges de la jeunesse, 1842 Territet. Les résultats seront publiés dans les revues « L'Ajiste » et « L'Educateur ».

vaud

ET VOICI LA « REPRISE »

Les vacances sont finies : je souhaite qu'elles aient été bienfaisantes pour tous, malgré un été plutôt maussade. Et que les visages de nos jeunes « vis-à-vis », tout imprégnés des marques des semaines de liberté, nous aideront à reprendre le collier avec le sourire... quant bien même les cerveaux ne seraient pas à l'image des corps !

Reprise de l'école d'abord.

Reprise de toutes sortes d'activités aussi, dont celle qui doit nous préoccuper tous :

LA DÉFENSE DE NOTRE PROFESSION.

C'est là une lutte constante qui, à côté de quelques satisfactions, réserve bien des désenchantements.

Et pourtant, « notre cause est bonne » ; serait-elle mal comprise ? On peut le craindre en lisant *le rapport de gestion de l'Etat de Vaud.*

La sous-commission du DIP constate que « Le principal problème posé à tous les échelons de l'enseignement réside essentiellement en l'augmentation sans cesse croissante du nombre des élèves et ses corollaires inévitables, le manque de locaux et la pénurie d'enseignants ».

Voilà qui est bien, pas nouveau pour nous évidemment, mais enfin visible pour nos édiles ! Comme aussi cette constatation réaliste : « La fameuse retraite a sensiblement plus d'attrait qu'autrefois. » !

Et ces « Messieurs-Dames » de la sous-commission des finances de proposer deux remèdes :

1. « Allonger d'une année au moins la durée d'enseignement que les institutrices doivent à l'Etat — ou exiger le remboursement partiel d'une éventuelle bourse de celles qui ne feraient pas 4 ans » ;

2. « Sans demander le retour au système en vigueur jusqu'en 1947, consistant à renommer les fonctionnaires tous les 4 ans, la sous-commission estime qu'une certaine souplesse devrait intervenir qui permettrait, dans certains cas, de déplacer ou même de déclasser certains fonctionnaires ».

Je n'insiste pas : tous ceux d'entre vous qu'inquiète la pénurie voudront bien me dire ce qu'ils pensent de cette énergique thérapeutique...

Personnellement, je préfère la troisième observation de la même sous-commission : il s'agit d'une simple question : « Le Conseil d'Etat sera-t-il bientôt en mesure de mettre en vigueur la nouvelle méthode d'évaluation des fonctions ? ».

Il est en effet urgent de savoir, pour le Corps enseignant primaire, à combien sera « évaluée » la fonction qui consiste à préparer l'homme de demain.

P. B.

AVMG - Courses d'orientation scolaires d'automne

La course d'orientation, sport encore mal connu chez nous, a gagné de nombreux adeptes dans nos classes ces deux dernières années. En effet, ce n'est pas moins de 1700 élèves qui ont pu profiter des différentes organisations régionales.

Devant ce magnifique succès, l'AVMG pense porter à sept le nombre des courses qui se dérouleront un mercredi après-midi d'octobre.

Les parcours, réservés aux écoliers et écolières de 12 à 16 ans avec une catégorie spéciale EPGS, seront techniquement simples. (Ni coordonnées, ni boussole.)

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au responsable de votre région qui vous enverra circulaires et bulletins d'inscription :

Lausanne : B. Gueissaz, Figuiers 27 (27 86 91)
Yverdon : J.-C. Maccabez, Cheminet 54 (2 47 02)
Broye : R. Messieux, av. Stade 29, Payerne
Morges : R. Fehlbaum, av. Chanel (71 40 75)
Aigle-Vevey : J. Montangero, Chevron 3 (2 25 89)
La Vallée : R. Künzi, Le Chenit
Echallens : J. Maulaz, Col. sec.

Pour l'AVMG, le chef technique : *D. Jan.*

Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille

L'Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille a tenu son assemblée dernièrement. Au cours de celle-ci, le comité a été renouvelé ; il se compose de la manière suivante :

Présidente : Mme Graf, Lausanne ;
Vice-présidente : Mlle Jeanmonod, Grandson ;
Secrétaire : Mlle Davet, Morges ;
Caissière : Mlle Guisan, Lausanne ;
Suppléante : Mme Barblan, Lausanne.

Le comité sera heureux des contacts et de la collaboration de toutes et présente ses meilleures salutations.

Educatrices des petits

Communiqué à l'adresse des maîtresses enfantines et du degré inférieur

En réponse à la question de nombreuses collègues : « Les maîtresses du degré inférieur ont-elles droit à un matériel de gymnastique ? », M. Perrochon, inspecteur cantonal de gymnastique, nous a fait parvenir ces quelques lignes réconfortantes...

« Chaque groupement scolaire de une ou deux ou plusieurs classes représente une unité qui peut réquisitionner le matériel de gymnastique, soit, chaque année, 1 ballon, 5 petites balles et 5 petites cordes à sauter jusqu'à concurrence de 1 balle et 1 corde par élève. A ce matériel s'ajoute un objet durable par réquisition, par exemple : un tambourin, une corde de traction, un chronomètre, etc...

Ce matériel n'est pas réparti dans les classes, il reste groupé dans une caisse ou une armoire à la disposition de tous, pour les leçons.

Si donc, il existe une classe isolée dans un pavillon, cette classe représente l'unité citée plus haut ; cette classe peut remplir la feuille de réquisition (si la feuille pour les classes enfantines ne mentionne pas le matériel de gymnastique, demandez une formule pour les classes primaires au bureau des fournitures scolaires, César-Roux 34, Lausanne).

Si une classe enfantine est dans un bâtiment scolaire avec d'autres classes, cette classe enfantine dispose, pour ses leçons, du matériel de gymnastique du groupe scolaire. »

Merci à M. Perrochon d'avoir ainsi mis les choses au point.

Le Comité des éducatrices des petits.

CARNET DE DEUIL

Léopold Beauverd

Il y avait foule à Montoie, en ce 30 juin 1965, pour rendre les derniers devoirs à un collègue estimé, qui a grandement honoré notre corporation.

Breveté en 1916, Léopold Beauverd avait connu les années difficiles qui ont précédé les premières mises à jour de nos conditions d'existence. Du montagnard, il avait la ténacité, la réserve aussi ; maître à la Forclaz, à Noville, puis à Corseaux de 1931 à 1955, il a laissé dans ces trois localités l'empreinte profonde de l'éducateur ferme et exigeant. Exigeant, il le fut envers lui-même, et aussi à l'égard de ses chanteurs, qui tinrent à s'exprimer au cours du service funèbre présidé par M. le pasteur Hoyois. Fondateur et directeur d'honneur de l'Union chorale de Corseaux, caissier de l'Association vinicole, Léopold Beauverd était profondément estimé dans le village où il y a œuvré pendant un quart de siècle. C'était un caractère ; un membre de la SPV souligna ce que la corporation et le pays doivent à des hommes de ce format et de cette qualité.

L'avenir dira si l'instituteur rural de demain, moins astreint que ses aînés à ces activités extrascolaires, s'intégrera aussi complètement et aussi utilement dans nos villages.

A Mme Hélène Beauverd, à ses frères — trois sont nos collègues — à toute sa famille, nous redisons nos sentiments de sincère et profonde sympathie.

A. P.

André Ménétrey

La volée des instituteurs brevetés en 1922 vient à nouveau d'être frappée par le décès de notre camarade et ami, André Ménétrey.

Au cours de nos études, nous nous sommes liés d'une amitié sans défaut : lorsque l'un s'en va, le groupe est douloureusement affecté.

André Ménétrey fut un ami fidèle dont la disparition nous touche profondément. Sa maladie, ses souffrances, puis sa fin si brutale, nous ont bouleversés. Il n'aura eu qu'une brève période de retraite, après une vie professionnelle bien remplie. Après un remplacement à Villars-sur-Ollon, il fut nommé à l'Abergement d'abord, puis à Baulmes en 1924. Il obtint le brevet supérieur en 1935 et dirigea la classe supérieure de Baulmes de 1936 à 1943, puis celle de Bussigny de 1943 à 1962, année de sa retraite.

Partout où il enseigna, notre collègue sut se faire apprécier par sa conscience, son application, son sens élevé du devoir, comme aussi par son activité sociale et la part importante qu'il prit à la vie locale. C'est ainsi qu'il fut chanteur et directeur de chorale, et surtout un fidèle musicien de l'orchestre de Baulmes. Et parce que nous étions voisins, c'est là surtout que nous nous sommes solidement liés d'amitié en compagnie de « vieux régents », musiciens de la région, amitié renforcée encore par un même lieu de naissance et par la préparation en commun du brevet supérieur. Ainsi se forgèrent des liens, grâce à sa cordialité, sa gentillesse et à son humour.

Hélas ! lors de notre prochaine assemblée de classe, une place restera vide : et quand nous entonnerons notre « Renonce à tout », sa belle voix de basse nous manquera...

Sur le plan corporatif, André Ménétrey fut un membre fidèle de la SPV dans les sections d'Orbe et de Morges, où il joua un rôle important grâce à son intelligence, à son expérience et à son dévouement.

Mais si nous nous sentons appauvris par ce départ, c'est à Mme Ménétrey que nous pensons surtout, qui fut une compagne admirable, et qui toujours accueillit chaleureusement les amis de son mari.

Nous vous disons, Madame, et à tous les vôtres, combien nous partageons votre douleur, et vous assurons de notre profonde sympathie.

Au nom de l'Ecole vaudoise, au nom de la SPV, mais surtout au nom de ses camarades de classe, nous disons un merci ému et chaleureux à André Ménétrey pour ce qu'il fut, pour ce qu'il nous a donné, pour son amitié fidèle.

Nous garderons de lui un lumineux souvenir.

Chapelle de l'hôpital, 14 août 1965.

M. Ray, insp.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 100 Lausanne, jusqu'au 18 septembre 1965.

Prilly Institutrice primaire. (Ce poste a paru dans la FAO du 24 août 1965 sous Pully. Le concours se termine le 15 septembre 1965).

Avenches 2 institutrices primaires. Maîtresse ménagère. Entrée en fonctions : 1er novembre 1965.

Le Chenit Maîtresse semi-enfantine.

Jusqu'au 22 septembre 1965, dernier délai :

Lausanne Maîtres de classe supérieure. Instituteurs primaires. Institutrices primaires. Maître de classe de développement. Maîtresses enfantines. Maîtres ou maîtresses de dessin. Maîtresses de travaux à l'aiguille. Pour la plupart de ces postes, l'entrée en fonctions aura lieu en avril 1966 ; pour les autres le 1er novembre 1965.

Yvorne Institutrice primaire. Entrée en fonctions : novembre 1965.

genève

UIG Dames

Exposition de travaux d'élèves de l'Ecole de Montbrillant - 26 juin 1965

Aimablement conviée à aller voir les cahiers, dessins et travaux manuels des élèves de l'école de Montbrillant, j'ai été émerveillée par la diversité, la bienfacture et l'intérêt des travaux présentés, et je voudrais recommander à mes collègues de prendre, si l'occasion s'en présente, le chemin de Montbrillant.

Les conditions d'enseignement dans ces classes sont celles des classes à plusieurs degrés *mais* il faut y ajouter la présence, dans un même degré, d'enfants normalement doués, d'enfants caractériels et parfois d'enfants souffrant d'arriération mentale ; tous ces petits êtres étant en outre frappés à des degrés divers de la même terrible infirmité : la surdité. Chaque matinée est de plus coupée par les séances de rééducation individuelle d'audition et de langage.

Quelle leçon de patience, de désir de triompher malgré tout, pour nous les enseignants des classes ordinaires !

Et il faut malgré tous les handicaps aller de l'avant, rattraper des mois perdus, voire, arriver à réintégrer des enfants dans des classes ordinaires.

Comparaison n'est pas raison dit un vieil adage ; certes nous éprouvons tous et toutes des difficultés diverses dans notre enseignement, les écueils subsistent; mais face aux obstacles surmontés jour après jour, inlassablement, par nos collègues de Montbrillant, nous ne pouvons que mieux prendre conscience de la force créatrice irrésistible que crée la volonté de vaincre.

M. O.

Association antialcoolique du Corps enseignant genevois

Cette société a eu son assemblée générale le mercredi 31 mars à 18 heures à la Maison des Vieux-Grenadiers, rue de Carouge 92.

Dans son rapport, le président, M. H. Coeytaux, parla du concours antialcoolique 1964.

Ce concours a eu lieu dans les écoles primaires le 28 avril.

Voici les questions qui ont été posées aux élèves :

1. Quelle est la meilleure façon d'utiliser les fruits ?
2. Pourquoi les sportifs ne boivent-ils pas d'alcool ?

Certains travaux ont été jugés excellents ; à la cérémonie des promotions 100 prix ont été remis aux meilleurs travaux sous forme de beaux livres.

315 récompenses ont été accordées sous forme d'abonnement au journal Walter Tell.

A l'école ménagère, 3 classes ont présenté de bons travaux et 10 élèves ont obtenu des prix.

Voici quelques citations d'une composition d'une élève de l'école primaire :

« La meilleure façon d'utiliser les fruits est de les manger frais. Ils contiennent des vitamines, de l'eau, des sels minéraux, du sucre qui sont utiles à notre corps. Les fruits secs, en compote ou en conserve sont très bons à manger, mais ils ont perdu des vitamines. Les fruits ne sont pas trop chers, cependant il faut choisir des fruits de saison. Au printemps, nous achèterons des pamplemousses, des oranges. En été, des cerises, des fraises. En automne, des pommes, des poires. En hiver, des oranges, des mandarines. Les fruits sont très avantageux au marché.

» La mauvaise façon d'employer les fruits, c'est d'en faire du vin. Pourquoi gaspiller ces fruits en alcool qui est nuisible à l'homme ? Il faudrait mieux offrir les fruits en trop dans un orphelinat où ils seront toujours les bienvenus.

» L'alcool rend les réflexes moins rapides, trouble la vue. Tout cela peut avoir de graves conséquences pour le sportif. L'alpiniste ne prend pas d'alcool dans son sac, il emporte de préférence des fruits secs. S'il buvait de l'alcool avant de partir, cela lui couperait les jambes pendant la montée, peu à peu ses forces s'en iraient. En cordée, il suffit qu'une personne ait bu de l'alcool pour que la vie des autres soit en danger. Au cas où sa vue se troublerait, il ne verrait pas où mettre les pieds, il risquerait d'entraîner les autres dans un précipice. J'ai pris l'alpinisme comme exemple, mais pour n'importe quel sportif, l'alcool est nuisible. »

Après un repas en commun, les participants se rendent au Collège du Cycle d'orientation, rue de l'Aubépine 21, pour voir des films antialcooliques du Secrétariat antialcoolique de Lausanne : 1. Le verre à la main, film sonore, en couleurs, c'est un dessin animé édité par l'Organisation mondiale de la santé ; ce film, très intéressant au point de vue technique, donne un aperçu d'ensemble du problème de l'alcool : origine des boissons alcooliques ; le sort de l'alcool dans le corps ; le dérangement des fonctions du cerveau. Tout en mettant en évidence les dangers de l'alcoolisation aiguë, il insiste surtout sur l'alcoolisme chronique et montre les moyens de guérison : rupture radicale avec l'alcool, aide de la part du médecin, de travailleurs sociaux, de camarades. Le film met en évidence aussi le rôle des mœurs dans la diffusion de l'alcoolisme. 2. Une source de santé. 3. Un dimanche. 4. Le challenge. 5. Une cure de raisin.

Les membres du Corps enseignant et les personnes présentes ont pu se rendre compte de l'utilité du cinéma pour l'enseignement antialcoolique. Nous remercions vivement M. J.-P. Saulnier, régent principal, de sa précieuse collaboration et M. Ketterer du Secrétariat antialcoolique pour son exposé.

H. Coeytaux.

neuchâtel

Echos de Fribourg

C'est dans cette belle vieille cité qu'eurent lieu, cette année, les cours normaux de la Société suisse de travail manuel et réforme scolaire. Deux mille participants dont quatre-vingts environ de notre canton.

Les cours présentaient une telle diversité qu'il fallut les disperser dans de multiples locaux et bâtiments ce qui diminua les contacts désirables entre participants.

Il est impossible de parler ici de toutes les disciplines enseignées. Nous n'avons vu à l'œuvre que les collègues du cours d'école active qui ont déployé un zèle admirable à la confection d'un matériel précieux, au chant, à la danse, qui travaillaient inlassablement jusqu'à 22 heures dans un esprit d'équipe et un enthousiasme splendides.

Nous-mêmes avons suivi le cours consacré à l'enseignement aux arriérés qui nous a ouvert les yeux sur notre grande insuffisance et l'immensité du champ à explorer pour y glaner une semence capable de germer dans l'esprit des déficients. Mlle Adhémar, qui en fut le principal professeur, était aussi remarquable par sa compétence et son érudition que par ses qualités de cœur. C'est la première fois qu'un cours semblable était organisé et il s'est révélé si intéressant et utile qu'une demande de répétition ou d'extension pour l'an prochain a jailli spontanément de la part des participants unanimes qui l'exprimèrent par une lettre à l'adresse du comité d'organisation.

On peut être réjoui de voir de si nombreux maîtres consacrer bénévolement une partie de leurs vacances à leur perfectionnement professionnel. Le Corps enseignant a un sens plus élevé de sa mission qu'on veut bien le dire communément.

Ajoutons que les Neuchâtelois reçurent la visite officielle du chef de service et des inspecteurs qui leur offrirent une collation copieuse et bienvenue. Témoignage d'intérêt et encouragement très appréciés.

W. G.

Erratum

« Educateur », No 29, page 526. — «retraité» doit être au singulier car il ne se rapporte qu'à M. Zwahlen. On n'imagine guère, en effet, que nos représentants au Comité du fonds ne comptent aucun membre actif. Et M. Jaquet est loin de la retraite...

W. G.

Bienvenue

cordiale à deux collègues chaux-de-fonniers :

Mme Rose-Marie Perrin, institutrice entrée dans la SPN,

et M. Bernard Fedi, maître de travaux manuels incorporé à la SPN-VPOD.

Avec ces deux admissions, la section de La Chaux-de-Fonds compte un effectif de 100 membres

Bienvenue aussi à Mme Christiane Prince, institutrice à Fontaines qui a été admise dans la section du Val-de-Ruz.

Certificat pédagogique

Le Conseil d'Etat vient de le remettre aux personnes suivantes, que nous complimentons de leur réussite :

Mesdemoiselles et Messieurs :

Billaud Jean-Laurent, Peseux
Blandenier Jacqueline, Dombresson
Bourquin François, Neuchâtel
Brandt Janine, La Côte-aux-Fées
Brunner Charles, La Chaux-du-Milieu
Colombo Mariette, Saint-Imier
Emery Christiane, Les Ponts-de-Martel
Fahrny Josiane, La Chaux-de-Fonds
Feuz Hugues, Cortaillod

Frossard Yvette
Grandjean Annette, Le Locle
Grisel Claudine, Fleurier
Grossen Pierrette, Neuchâtel
Gruber Gilbert, Fontainemelon
Hildbrand Christiane, La Chaux-de-Fonds
Jeanquartier André, La Chaux-de-Fonds
Juvet Christiane, Peseux
Nicolet Françoise, Le Locle
Nicolet Marc, Neuchâtel
Othenin-Girard Danièle, Le Locle
Pavillon Janine, Neuchâtel
Perrenoud Liliane, La Chaux-de-Fonds
Pfaehler Michel, Lausanne
Ruschetta Nicole, Fontainemelon
Schaer Philippe, Colombier
Schneider Jacqueline, La Chaux-de-Fonds
Schwab Roger, Neuchâtel
Straessle Magdaleine, St-Louis (Haut-Rhin, France)
Stunzi Marianne, Le Locle
Tüller Gaston, La Côte-aux-Fées
Weingart Raymonde, Corcelles.

Bienvenue au sein du Corps enseignant neuchâtelois à ces trente et un nouveaux collègues !

W. G.

jura bernois

Les écoles primaires et secondaires du canton de Berne comptent 125 000 élèves

La lecture d'un rapport de gestion n'est généralement pas enthousiasmante, mais celui que la Direction de l'instruction publique a publié sur son activité durant l'année 1964 mérite que les points les plus importants soient relevés.

Toujours la pénurie

L'an dernier a été marqué par la votation populaire par laquelle les nombreuses modifications de la loi sur l'école primaire ont été acceptées à une très grande majorité. Cette revision partielle permet à l'école de mieux répondre aux exigences de notre mode de vie actuel ; du moins, on l'espère. La création d'une nouvelle loi sur la formation du Corps enseignant a également été mise en chantier ; on n'en a pas encore beaucoup entendu parler jusqu'à présent, mais le Grand Conseil aura certainement à l'examiner et à en discuter cette année encore. Elle est motivée par le fait que, comme toutes ces dernières années, la formation du Corps enseignant est toujours un problème difficile à résoudre. La pénurie d'enseignants n'a qu'insensiblement régressé et tout pronostic est bien difficile à formuler, car les membres du Corps enseignant quittant l'enseignement et les classes nouvellement ouvertes créent un constant besoin de maîtres. Dans tout le canton, de nombreux enseignants pensionnés ou sur le point de l'être tiennent l'école et doivent également être remplacés. Le nombre des maîtres primaires qui font défaut est aussi considérablement plus élevé que celui des places vacantes. Sur les 3831 classes du canton, 193 n'avaient pas de titulaires, dont 46 pour le Jura. C'est ce qui explique que les écoles normales ont encore lâché prématurément leurs élèves des classes terminales.

Augmentation des entrées à l'école

L'effectif des élèves primaires était de 100 975, dont 15 183 pour le Jura ; celui des écoles secondaires de 24 370 dont 2033 fréquentaient les écoles jurassiennes. Il importe alors de relever que depuis 1959, les entrées des enfants en âge de scolarité sont croissantes ; elles étaient de 14 486 au début de 1964, mais elles continueront à croître puisque le nombre des naissances, en 1962, était de 16 446. L'ouverture de nouvelles classes va donc se maintenir très certainement au rythme actuel — 47 l'an dernier, alors que 17 étaient fermées. Une augmentation annuelle prévisible de trente classes est une donnée importante pour déterminer le besoin futur d'enseignants, chiffre qui s'ajoute au nombre des départs, 305 pour le canton dus au décès, à la vieillesse, aux changements de professions, aux mariages des institutrices ou à la continuation des études — 50 pour le Jura. Ces chiffres prouvent que le besoin d'enseignants demeure un problème entier, malgré toutes les mesures prises pour essayer de résorber la pénurie.

150 millions de subventions en 12 ans

Le Grand Conseil, le Conseil exécutif et la Direction de l'instruction publique ont octroyé 19 166 106.— fr. en faveur des frais de constructions et de transformations de maisons d'école, de halles de gymnastique, de logement du Corps enseignant, de places de gymnastique ; quant au montant des subventions assurées jusqu'à fin 1964 mais non encore versées aux communes, il s'élevait à plus de 62 millions de francs. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'école primaire, en 1951, c'est une somme totale de 157 millions qui a été accordée en faveur de constructions scolaires, chiffre qui témoigne éloquemment des efforts continus de l'Etat pour permettre à l'école d'enseigner dans les meilleures conditions possibles.

Les institutrices vont prédominer

Le détail de l'effectif des enseignants met en évidence un fait qui tend à se généraliser : aussi bien dans l'ancien canton que dans le Jura, le nombre des institutrices sera bientôt égal à celui des instituteurs, 327 instituteurs jurassiens, 301 institutrices. Alors qu'il y a quelques années encore, l'école comptait une proportions de deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes, celle-ci tend à s'équilibrer. Il est même probable que l'écart continuera à se creuser pour atteindre une proportion initiale renversée, un enseignant pour deux enseignantes. De là à déduire que l'enseignement est une profession à vocation de plus en plus féminine...

En résumé, le rapport de gestion de la direction de l'instruction publique démontre parfaitement que l'école demeure une préoccupation constante de l'Etat, qui consent de gros sacrifices pour assurer son développement et son maintien — tout comme la plupart des communes d'ailleurs — sachant toutefois que les finances qui lui sont consacrées constituent un bon placement.

Une union internationale visite le Technicum cantonal de Saint-Imier

L'assemblée générale de l'Union internationale des anciens élèves des enseignements techniques et professionnels a eu lieu à Dijon et Saint-Imier sous la présidence de M. Fernand Dubois, président central. Les nombreux délégués reçus avec grande sympathie le 14 juillet par M. R. Vorpe, directeur du Technicum cantonal de Saint-Imier, ont visité cet établissement d'enseignement technique supérieur. Ils ont été enchantés de ce qu'ils ont vu. Dans une lettre de remerciements, le comité de la FAETSO relève que les congressistes ont été étonnés du nombre d'heures enseigné en travaux pratiques, ainsi que du grand nombre d'heures enseigné dans les diverses branches générales, mathématiques et techniques. L'ordre, la propreté, les machines précises et modernes d'ateliers et de laboratoires, tous les appareils, ainsi que l'organisation en général ont enthousiasmé les visiteurs. Plusieurs d'entre eux ont exprimé l'espoir de revenir prochainement pour examiner plus en détail l'organisation dans son ensemble du Technicum cantonal de Saint-Imier.

Cours de français pour instituteurs de l'ancien canton

Durant le mois de juillet, deux cours de langue française destinés à des enseignants de l'ancien canton ont eu lieu dans le Jura, l'un à l'Ecole normale de Porrentruy, dirigée par M. Pulver, instituteur à Mont-Tramelan, sous l'égide de la Société bernoise de travail manuel et de réforme scolaire, l'autre à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, sous la direction de M. Philippe Domon, instituteur à Séprais. Les heures d'étude ont été entrecoupées d'excursions fort appréciées des participants qui eurent ainsi l'occasion de visiter soit la campagne ajoulote et les usines Peugeot à Sochaux, soit l'abbaye de Bellelay, la chapelle de Ronchamp et la ville de Porrentruy.

Synode au pays de Pergaud

Le synode d'été de la section de Delémont, suivi par une cinquantaine d'enseignants, s'est tenu à l'extérieur du district, suivant une tradition. Pierrefontaine-les-Varans, près de Maîche, avait été choisi comme lieu de réunion car cette localité se trouve en plein pays où vécut, au début du siècle, l'écrivain Louis Pergaud, auteur, dont le cinquantième anniversaire de la mort est célébré cette année.

La partie administrative fut rapidement menée sous la présidence de M. Jean-Pierre Boegli, maître secondaire à Delémont. On enregistra 17 admissions et 5 démissions. M. André Aubry, instituteur à Courtételle, délégué à la SIB, rapporta sur l'assemblée cantonale.

M. J. Carrez, de Valentigney, secrétaire de l'Association des amis de Pergaud, évoqua ensuite le pays et l'œuvre de cet écrivain, qui fut instituteur avant d'être littérateur. Le conférencier s'attacha particulièrement à dépeindre le style et le langage direct de l'écrivain rendu célèbre par la « Guerre des boutons ». M. Finbert, écrivain de la région, compléta la présentation de M. Carrez.

La partie littéraire terminée, toute la cohorte du synode fut reçue dans la salle commune de Pierrefontaine où M. Girardot, maire, entouré de ses municipaux, offrit un vin d'honneur. Ce fut l'occasion d'échanger d'aimables paroles, avant d'aller dîner à l'auberge du village. L'après-midi, M. Carrez, cicérone avisé, emmena ses hôtes du jour à travers la campagne si bien décrite par Pergaud, visitant l'école de Landresse où l'écrivain enseigna deux ans.

Un pays conté par ses enfants

L'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy vient de publier son 4e bulletin annuel. Il s'agit d'une brochure intitulée « Un pays conté par ses enfants» et contenant 19 des travaux réalisés par les écoliers jurassiens dans le cadre du concours que l'Exposition nationale de Lausanne organisa à l'intention des écoliers de Suisse. Près de deux cents écoliers, primaires et secondaires, du Jura et de Bienne, y avaient pris part.

L'ouvrage présenté sous un lino original de M. Laurent Boillat, maître de dessin au Collège de Delémont, et préfacé par M. Jean-Paul Pellaton, professeur à l'Ecole normale de Delémont, comporte des textes relatifs à la culture et au folklore du Jura, à son histoire, à sa géographie et à des sites et communications, tous rehaussés par une douzaine de clichés offerts par Pro Jura.

L'initiative de l'Amicale est d'autant plus méritoire que le bulletin a été adressé à tous les enseignants jurassiens, grâce à la généreuse compréhension de la Direction de l'instruction publique du canton.

A. F.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

assurances vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Le nouveau stylo WAT –

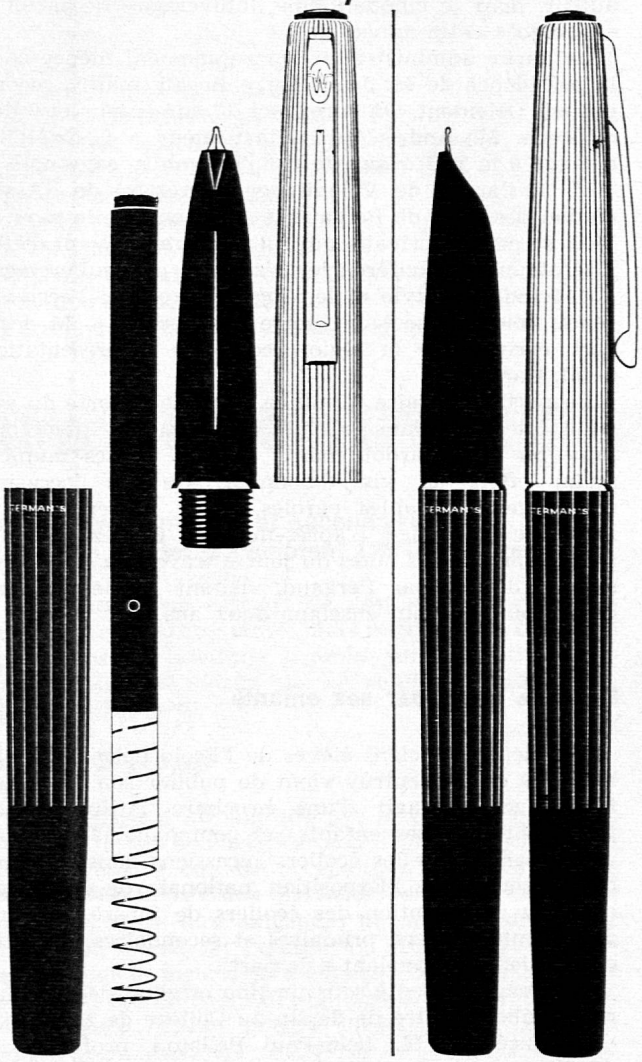

à charge capillaire! (Fr. 15.–)

Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le stylo WAT ne comprend que quatre éléments. On peut donc, en cas d'avarie, échanger l'un ou l'autre chez tout bon papetier. Le mal est aussitôt réparé. WAT supprime ainsi les délais de réparation habituels.

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich
Tél. 051 521280

Peindre sans pinceau avec les pastels à l'huile PANDA

48 teintes intenses et lumineuses. Les couleurs idéales de l'école enfantine aux classes professionnelles.

En vente dans tous les bons magasins de la branche

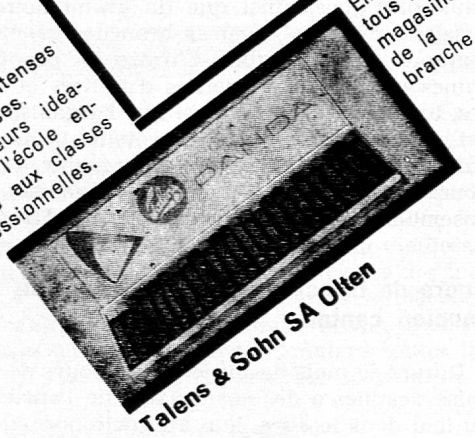

Talens & Sohn SA Olten

Pour tous vos déplacements
vos transports internationaux
vos camionnages et déménagements

adressez-vous à

LAVANCHY S. A.

Transports et voyages internationaux

LAUSANNE

Agences à Vevey et Morges

Voyages
15, rue de Bourg, tél. 22 81 45

Transports
88, rue de Genève, tél. 24 32 32

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins et appareils de gymnastique, de sport et de jeux

KÜSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique **Ebnat-Kappel**

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 **Genève-Veyrier**

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24

La perle des restaurants au bord du lac

Beau-Rivage

Neuchâtel
Tél. (038) 54765 Parking

DEPUIS 1891, TOUJOURS A L'AVANT-GARDE DE LA MODE FÉMININE ET MASCULINE

L'ENFANT PRODIGUE
MARX PL ST-LAURENT LAUSANNE

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

corbaz sa

Désirez-vous que vos élèves sachent les VERBES français ? Utilisez alors le « **CAHIER DE VERBES** » présenté par Mme M. Grosjean, professeur. Il vous permettra une étude claire, rapide et systématique de tous les verbes et de toutes leurs difficultés. **S'adresser à Mme M. Grosjean, professeur, directrice du « Cours spécial de français pour étrangers », Collège secondaire de Montreux. Tél. (021) 62 36 24** ou **(021) 51 26 73.**

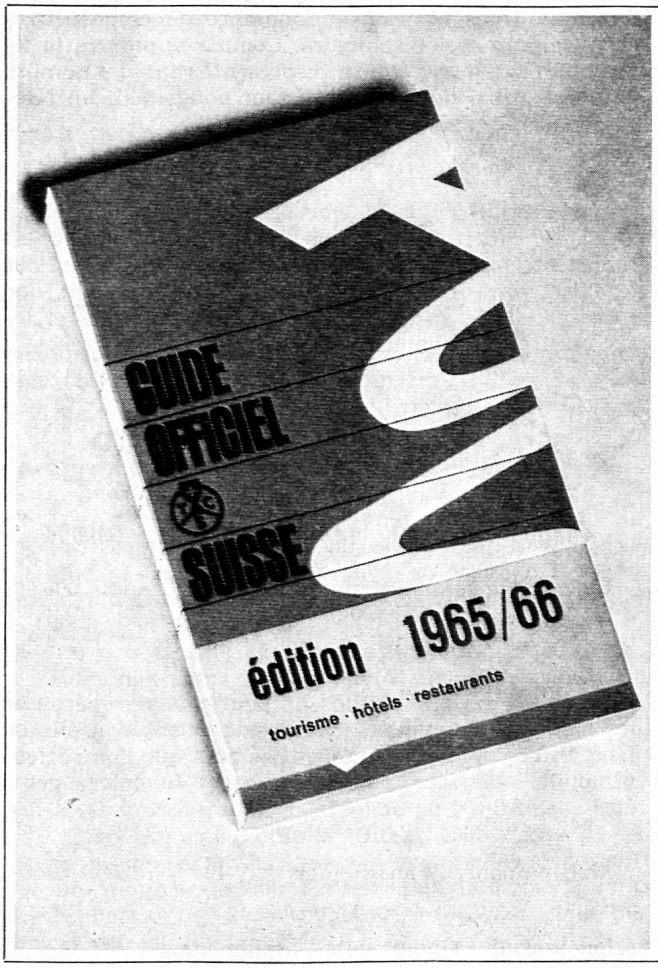

Le nouveau

Guide officiel suisse

du TCS

Edition 1965/66

Tourisme — Hôtels — Restaurants

Prix pour les sociétaires du TCS : **Fr. 5.50**

Toute la Suisse dans votre poche !

1157 localités — 2939 hôtels et restaurants recommandés — 28 plans de villes — 4 cartes synoptiques — au total 248 pages.

Format 10,5×17,5 cm / couverture laminée.

Le nouveau guide « SUISSE » vous renseigne sur : les curiosités touristiques — les beaux sites — le folklore — les cols alpestres — les trains-autos — les bacs — les tunnels routiers — les aménagements de sports des stations — les hôtels et restaurants.

En vente dans tous les offices du TCS ou au Siège central du TCS, 9, rue Pierre-Fatio, 1211 Genève 3.

partie pédagogique

A propos des « autres bases de numération »

Je voudrais féliciter l'« Educateur » d'avoir fait paraître dans son numéro 20 un article sur les systèmes de numération, dû à M. F. Perret. Si l'on s'intéresse de plus en plus aux systèmes de numération non décimaux, ce n'est certes pas affaire de mode. Il est important que les maîtres se familiarisent avec ces notions. Indépendamment du fait qu'ils auront probablement à les enseigner d'ici quelques années, ils y trouveront une compréhension plus profonde de l'idée de «numération de position» et des mécanismes du calcul numérique.

De plus, ils s'habitueront à faire une distinction essentielle et qu'on ne fait malheureusement pas toujours, celle qui existe entre les **nombres** eux-mêmes et les différentes **écritures** qui servent à les représenter (et qui ne sont donc pas des nombres).

Si je me permets d'intervenir et d'occuper les colonnes de l'« Educateur », c'est que, sur un point, me semble-t-il, M. Perret ne va pas assez loin. Il dit : «...nous devons reconnaître que les systèmes de numération en d'autres bases n'ont pas d'applications pratiques...». Je me risque à prétendre qu'au contraire, il existe des applications pratiques (mais pas dans le domaine si ragoûtant des baignoires qui fuient et des coureurs qui se rattrapent). Mon but est d'en montrer quelques-unes ici.

* * *

Les milliers de parieurs qui remplissent semaine après semaine des colonnes de Sport-Toto se doutent-ils qu'ils travaillent dans le système de base 3 ?

Prenons une colonne de Sport-Toto remplie (un tip) : elle contient 13 signes qui sont des 1, des 2 ou des x. Remplaçons tous les x par des 0, et lisons la colonne de haut en bas (ou de bas en haut, cela n'a aucune importance). Pour

2 x 1 x 2 1 1 2 2 2 x 1 1

par exemple, nous obtenons

2 0 1 0 2 1 1 2 2 2 0 1 1

C'est là un nombre écrit dans le système de base 3.

De combien de manières différentes peut-on remplir une colonne ? On peut écrire tous les nombres ternaires depuis 0 000 000 000 000 à 2 222 222 222 222. La question posée revient à demander combien il existe, dans le système de base 3, de nombres ayant au plus 13 chiffres. Il y en a $3^{13} = 1\,594\,323$ (comme de 0000 à 9999 il y en a, dans le système décimal, $10^4 = 10\,000$).

* * *

Dans une école, les classes portent des numéros de deux chiffres, celui de gauche indiquant l'étage et celui de droite, le numéro de la classe dans l'étage. C'est une façon de faire assez courante aujourd'hui.

3e étage	30	31	32	33	34
2e étage	20	21	22	23	24
1er étage	10	11	12	13	14
Rez-de-chaussée		1	2	3	4

On peut penser qu'il s'agit d'une numérotation dans le système décimal, et qu'il manque certains numéros. Mais on peut voir là, si l'on veut, une numérotation dans le système de base 5. Et il ne manque alors aucun nombre dans la suite naturelle de 1 à 34.

* * *

Avez-vous déjà vu des bandes perforées, telles qu'elles sont utilisées pour les téléscripteurs, les ordinateurs électroniques, certaines machines à fondre des caractères d'imprimerie ... ? Toutes ont le même principe. Selon un certain code, chaque signe typographique (lettre, chiffre, etc.) est représenté par un certain nombre de trous. Voici une portion de bande de Télex, avec la signification de ce qui s'y trouve noté.

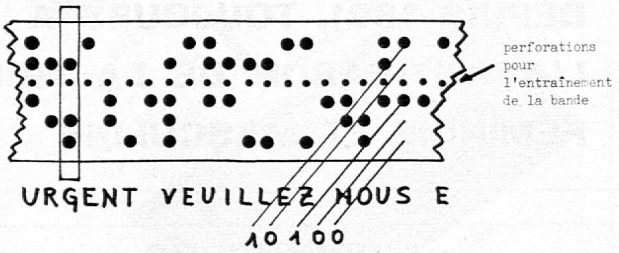

Les trous encadrés dans la figure représentent la lettre « G ». De même, tout autre signe est représenté par une combinaison de trous situés sur une perpendiculaire au sens de déroulement de la bande. Il y a cinq places possibles pour des trous. Parcourons-les de haut en bas, et notons de gauche à droit un chiffre pour chaque place : 0, s'il n'y a pas de trou ; 1, s'il y en a un. Nous obtenons un nombre de cinq chiffres écrit dans le système binaire. Comme le montre la figure, un « S » se trouve représenté par le nombre « 10100 ». Ainsi nous avons là tout bonnement un télégramme chiffré ... en binaire.

* * *

L'alphabet Braille, également, n'est rien d'autre qu'un alphabet chiffré, où chaque signe typographique est représenté par un nombre binaire de six chiffres. Pour le faire voir, il suffit de choisir arbitrairement une correspondance entre les six « points » possibles et les six chiffres du nombre. Par exemple comme ceci :

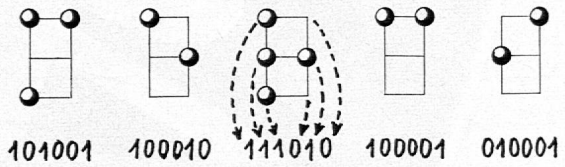

Le nombre total des signes possibles, depuis 000 001 à 111 111 est de $2^6 - 1 = 63$.

* * *

En calcul des probabilités, on peut avoir à répertorier les résultats obtenus en jouant, par exemple, à pile ou face. Si l'on a joué trois fois, il se peut que l'on obtienne « pile, puis face, puis pile », ce qu'on notera peut-être

P F P.

Mais on pourrait aussi noter

1 0 1

selon le code : 1 pour «pile», 0 pour «face».

Combien existe-t-il de cas possibles pour trois lancers ? Autant qu'il y a de nombres binaires de 000 à 111.

S'il s'agit du jeu de dé, lancé, mettons quatre fois de suite, on notera les chiffres obtenus successivement

5 1 6 2.

Si l'on prend soin de remplacer tous les 6 par des 0, on obtient des nombres écrits dans le système de base 6. Combien y a-t-il de « résultats » possibles pour 4 lancers ? Autant qu'il y a de nombres de 0000 à 5555 dans le système de base 6.

* * *

Une installation électrique comporte 4 commutateurs (à 2 positions). Comment inventorier toutes les positions possibles? Pour chaque commutateur, on décide quelle position correspond à 1 et laquelle à 0, après quoi on peut noter

1er	2e	3e	4e	1er	2e	3e	4e
0	0	0	0	1	0	0	0
0	0	0	1	1	0	0	1
0	0	1	0	1	0	1	0
0	0	1	1	1	0	1	1
0	1	0	0	1	1	0	0
0	1	0	1	1	1	0	1
0	1	1	0	1	1	1	0
0	1	1	1	1	1	1	1

C'est la suite des nombres de 0 à 15, écrits dans le système binaire.

S'il s'était agi de commutateurs à 3 positions, on aurait fait appel au système de base 3, et de base 4 pour 4 positions.

* * *

Pour terminer, voici une curiosité, quoique exemple des plus familiers : 14 h 27 min 52 s, combien cela fait-il de secondes ? Répondez vite !

Rien de plus simple : « 14 » / « 27 » / « 52 » secondes ! Cela vous étonne ? C'est bien le nombre des secondes, mais figuré dans le système de base 60 (qui utilise 60 « chiffres » notés ici de « 0 » à « 59 »). Selon la convention valable pour tout système de numération, la réponse donnée ci-dessus signifie :

$$14 \times 60^2 + 27 \times 60 + 52.$$

C'est bien là le nombre des secondes.

* * *

Il y a encore bien d'autres exemples. Si l'on connaît les systèmes de numération, on les utilise. Ils rendent service, notamment, pour toutes sortes de « numérotations » comme nous venons de le voir. Quant au **calcul** dans ces systèmes divers, il est moins utilisé dans la vie courante. Mais il faut se garder d'être trop catégorique. On ne sait jamais ! Des notions simples trouvent toujours des applications dès qu'elles commencent à être connues.

Mentionnons pour finir que certains auteurs préconisent de remplacer le système décimal par le système de base 12 (système duodécimal), un petit peu plus difficile à manipuler, mais combien plus pratique. C'est vrai ! Son usage est plus commode que celui du système décimal, et cela vient de ce que 12 possède plus de diviseurs que 10. Un si grand changement des habitudes de tant de personnes paraît cependant utopique. Ceux que la question intéresse pourraient lire avec profit le petit livre de Jean Essig : « Douze, notre dix futur ». On y trouve une étude détaillée de tout le calcul dans le système duodécimal.

Th. Bernet.

Concours de rédaction réservé au personnel enseignant

La Commission nationale suisse pour l'Unesco organise un concours sur le sujet : **Dans quelle mesure et comment l'école peut-elle contribuer à la compréhension envers les travailleurs étrangers ?**

CONDITIONS

1. Ce concours est réservé aux membres de l'enseignement en Suisse.
2. Les concurrents présenteront un mémoire de 10 000 à 12 000 mots (20 pages environ), dactylographié en double interligne, sur le sujet proposé.
3. Le mémoire peut être rédigé en allemand, français ou italien.
4. Les concurrents pourront, s'ils le désirent, joindre au mémoire des dessins, photos, diapositives ou tout autre moyen didactique permettant de mieux faire comprendre le problème étudié.
5. Le mémoire sera envoyé en triple exemplaire, pour **le 31 octobre 1966 au plus tard,** à l'adresse suivante :
   Commission nationale suisse pour l'Unesco
   Département politique fédéral, 3003 Berne.
6. Le mémoire et ses annexes éventuelles porteront un « motto ». Le nom, l'adresse de l'auteur et le nom de l'école où il enseigne seront placés sous pli cacheté joint à l'envoi.
7. Le jury constitué au sein de la Commission nationale de l'Unesco jugera les travaux et décernera les prix.
8. La Commission nationale dispose d'une somme de 1000 francs pour récompenser les meilleurs travaux. Si le jury décerne un premier prix, le montant ne sera pas inférieur à 500 francs.
9. La Commission payera aux concurrents dont les travaux auront été primés une somme allant jusqu'à 100 francs par personne pour les dépenses occasionnées par la création des moyens didactiques mentionnés à l'article 4.
10. La Commission nationale suisse pour l'Unesco se réserve le droit de reproduction de tout le matériel qui aura été retenu.
11. Le nom de l'auteur sera mentionné si la Commission publie le ou les travaux primés.
12. Les participants au concours en acceptent les conditions.

Des **renseignements** relatifs à ce concours peuvent être demandés au secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, Département politique fédéral, 3003 Berne. Numéro de téléphone (031) 61 46 63.

DOCUMENTATION SCOLAIRE

M. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.

2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.

3. Un versement unique de 5 francs — pas obligatoire — donne droit à une réduction de 10 % sur ces envois semestriels, mais non sur les commandes individuelles.

4. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.

5. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.

La Guilde met à votre disposition le matériel dont nous vous donnons la liste :

HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes (degré inférieur 1re année), 1 fr.
19. Images du passé. Textes pour l'initiation à l'histoire, 1 fr.
21. Des cavernes aux cathédrales, brochure avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50
27. Au temps des cavernes, brochures avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50.
35. La vie au Moyen Age, (degré moyen), 1 fr.
36. Au temps des lacustres, brochure illustrée, 1 fr.
42. De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation, degré moyen), 1 fr.
54. Les Helvètes, brochure avec 10 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr.
108. L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age, 40 fiches (degré moyen), 2 fr. 50.
82. Service étranger, 24 fiches, (degré supérieur), 2 fr.
24. Ancienne Diète et l'Assemblée fédérale (degré supérieur), 1 fr.
148. Croquis d'histoire suisse, 40 fiches résumant par le dessin les principaux événements de notre histoire, 2 fr.
51. La paix d'Aarau (le principal événement du XVIIIe siècle), 1 fr.
144. Quinze mots croisés d'histoire suisse et cinq d'histoire générale, 1 fr. 20.

GÉOGRAPHIE

11. Nos fruits, une richesse nationale, 1 fr.
39. Le canton de Bâle (degré moyen et supérieur), 1 fr.
81. Lectures géographiques, 24 fiches-questions en rapport avec les textes du manuel-atlas, La Suisse de H. Rebeaud, 1 fr. 20.
41. L'Afrique, 1 fr.
53. La Belgique, 1 fr.
61. Afrique du Nord, 1 fr.
70. Géographie universelle. Réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud, 3 fr. 30.
43. Pyramides - déserts et oasis, 1 fr.
63. Volcan, 1 fr.
79. Moyens de transport terrestres, 1 fr. 50.
115. La Suisse en mots croisés, 25 grilles, 1 fr. 20.
116. Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, 1 fr. 20.

Fiches de l'U.I.G.

72. Maisons suisses, 1 fr. 80.
109. Suisse, généralités (11), 1 fr.
110. Jura (17), 1 fr. 70.
111. Plateau (22), 2 fr.
112. Alpes (21), 2 fr.
113. La houille blanche (21), 2 fr.
114. Navigation, 2 fr.
146. Silhouettes caractéristiques de villes suisses (21), 2 fr.
156. Suisse : croquis panoramiques (16), 1 fr. 60.
157. Péninsule ibérique, 2 fr. 20.

Clichés : 1 fr. pièce, monté ; 0 fr. 50 non monté : Vaud : 11 clichés (4) — Lavaux (7) — Le Nord (6) — Lausanne (9) — La Venoge (5) — Pays-d'Enhaut (5) — La Broye (9).
Suisse : Cantons de Lucerne (7) — Fribourg (9) — Uri-Glaris (9) — Tessin (10) — Valais (12) — Grisons (9) — Bâle (8) — Argovie (8) — Schwytz-Zoug (7) — (noir et blanc).

137. La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 exercices), 4 fr. 20.
145. Mots croisés : capitales européennes et géographie mondiale, 1 fr. 50.

SCIENCES

66. 10 000 fois sans microscope, 1 fr.
69. Observations, 2e série, 1 fr. 20.
147. Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois, 4 fr.
56. Problèmes de physique, 25 fiches avec solutions, 3 fr. 60.

CALCUL *Pour l'école enfantine et le degré inférieur.*

143. 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 1 fr. 80.
89. Cahier de calcul, les deux premières dizaines de L. Pauli, 1 fr. 50.
154. 56 fiches de calcul, 2e année, 3 fr.
159. Fiches de problèmes, 2e année, 1 fr. 50.
52. La technique du calcul en 2e année, par M. Aubert, inspecteur, 1 fr.
99. Léo Biollaz : Calculs, 1re année, 29 fiches, 1 fr. 50 ; Problèmes, 1re année, 30 fiches, 1 fr. 50 ; Calculs, 2e année, 33 fiches, 1 fr. 50.

Degré moyen

117. Problèmes graphiques, 56 fiches, 1 fr. 50.
118. Pas à pas, problèmes, 30 fiches graduées, 1 fr. 20.
142. 8 feuilles de problèmes pour élèves avancés de 10 à 12 ans, 0 fr. 50.
91. Les 4 opérations : 139 fiches graduées par Léo Biollaz, 6 fr.
94. Réponses aux fiches de Léo Biollaz, 1 fr. 80.

Degré supérieur

31. Choix de problèmes pour grands élèves, 1 fr.
58. Procédés de calculs et problèmes amusants, 1 fr.
88. Cahier de calcul mental de Perret et Oberli, 1 fr.
101. 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, 5 fr.
105. 120 fiches pour l'étude des surfaces, 6 fr. 50.

FRANÇAIS *Ecole enfantine et degré inférieur.*

160. Petites histoires illustrées, 12 fiches, format 40 × 17 cm. (dessins de J. Perrenoud), 3 fr.
55. Pour mieux connaître les animaux - avec 10 dessins de Keller, texte de V. Sutter, 4 fr.
138. Jeux de lecture (1re partie de Mon premier livre), écriture vaudoise, 3 fr.
139. Jeux de lecture (2e partie de Mon premier livre), caractères d'imprimerie, 7 fr.
140. 38 feuillets : orthographe, 1 fr. 50.
68. Dictées pour les petits, 1 fr.

Degrés moyen et supérieur

60. Exercices de grammaire, 2 fr. 40.
78. Petit fichier du participe passé avec avoir, 2 fr. 80.
102. 124 fiches d'orthographe pour les degrés moyen et supérieur, 4 fr. 20.
104. 24 feuillets d'exercices orthographiques, 1 fr.
150. Vocabulaire : Animaux, 43 fiches-questions, 1 fr. 80.
151. Vocabulaire : Animaux et 43 fiches-réponses, 1 fr. 80.
92. Livret de vocabulaire, M. Nicoulin. Répartition des mots du Pirenne en 52 centres d'étude, 2 fr.
74. 32 fiches de lecture (degré moyen, livre vaudois), 1 fr. 30.
161. 200 dictées, 11-12 ans, Reichenbach et Nicoulin, 3 fr. 50.

Degré supérieur

48. Mémento grammatical et carnet d'orthographe, 2 fr. 20.
50. Analyse de textes, 1 fr.
75. 200 dictées, 8e et 9e années, 3 fr. 50.
85. 30 dictées préparées, 1 fr. 50.
87. Livret d'orthographe et de grammaire, 12 à 15 ans, de M. Nicoulin, 3 fr.
103. 18 fiches de conjugaison, 0 fr. 50.
77. 10 études de textes, degré supérieur, 1 fr. 60.
163. Quelque, même, tout. M. Nicoulin, 2 fr. 80.

POUR LES FÊTES

10. Les trois coups. Comédies de Jacques Bron, 2 fr. 50.
38. Choix de textes pour la fête des mères, 2 fr. 20.
62. Pour Noël, 12 saynètes, G. Annen, 1 fr. 80.
84. 3 p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, 1 fr. 80.
80. Poésies de Noël, pour petits et grands, 3 fr. 50.
158. Poèmes choisis (150), 11 à 15 ans, 3 fr. 80.
93. Décorations de Noël, 3 fr.
95. Textes à dire et à jouer, 2 fr. 50.
96. Chants de Noël, Nicoulin et Landry, 3 fr. 50.
97. Mystères de Noël, M. Nicoulin, 1 fr. 20.
98. Décorations pour la fête des mères. M. Nicoulin, 1 fr. 20.

POUR PRÉPARER DES EXAMENS

49. Arithmétique, admission à l'Ecole normale de Lausanne, 1 fr.
76. Epreuves d'admission à l'Ecole normale, 1954-1960, 1 fr.
86. Admissions en classes supérieures, épreuves d'examen, 1 fr.

DIVERS

149. A. La Bible enseignée, I, brochure et 23 fiches, 3 fr.
B. La Bible enseignée, II, brochure et 30 fiches, 4 fr. 80.
C. La Bible enseignée, III, brochure, 4 fr. 80.
152. Allemand, 36 fiches, thèmes et versions, 1 fr. 80.
25. Le cordonnier, centre d'intérêt, 1 fr.
83. Le cheval, centre d'intérêt, 1 fr. 80.
90. La pluie, centre d'intérêt, 2 fr.
73. Mémento d'instruction civique, 1 fr. 50.
67. Enquête confirmant la valeur d'un programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires. Programme pour les 8e et 9e années, 1 fr.
59. Pour classer la documentation, brochure, 1 fr. 20.
164. Mains d'enfants, mains créatrices, broché 13 fr. 50, relié 16 fr. 20.

Renseignements et commandes : Louis Morier-Genoud, Veytaux-Montreux, tél. (021) 61 26 31

Pour lutter contre la pénurie

Notre métier et les joies des rencontres

A l'aube, Sylvère est entré frais et dispos dans sa salle de classe aux tables battantes neuves, luisantes sous le plaqué de frêne clair. Sylvère a trouvé que les heures du premier matin sont les plus belles pour lui, les plus efficaces pour ses élèves. Devant ce pupitre bas qu'il a demandé, sur ce siège tournant qu'il n'a pas demandé, il cherche. C'est si bon de penser quand l'esprit est débarrassé de toutes les scories de la journée : état d'euphorie que Dieu nous donne, mais qu'il faut détecter... au bon moment. Belles heures qui vous rendent plus indulgents, et surtout plus aptes à la rencontre avec d'autres personnalités, donc d'autres idées.

Dès les premières lames du plancher ciré, il s'était penché sur ses caissettes ensemencées, et il avait souri, Sylvère, devant les tigelles fines du lin et des mourons qui se penchaient obstinément vers la lumière. Il avait souri en remarquant que les fragiles plantules avaient agi, s'étaient mystérieusement transformées ; que dans la caissette à transplantation de racines, bulbes et rhizomes, la renoncule avait grandi de 8 centimètres. Et tout cela, pendant qu'il dormait — si les plantes ont un long sommeil hivernal, du moins savent-elles rattraper le temps perdu —. Croiriez-vous que ces minuscules végétaux lui avaient fourni le thème de sa leçon commune, à ses 6 divisions de 9 à 15 ans : Herbe, *mot primitif ; herbu, herber, herbeux, herbier, herbette, herbicole, herbicide, herboriste, herboriser, herboriseur... le jeu du mot qui s'allonge à la queue par le suffixe : des dérivés pour ses moyens. Et il riait franchement Sylvère, en songeant qu'il signalerait à ses petits primaires les légères défaillances linguistiques de certains journalistes, licenciés ou docteurs en lettres, qui nous promènent allègrement dans des chemins « herbeux ». Pour ses grands ce sera en outre des composés qui s'allongent à la tête par le préfixe : enherber, désherber ; ou à la tête et à la queue : enherbage, désherbage. Puis il a imaginé et calligraphié — ne se doit-il pas d'obtempérer le premier à la maxime impérative qu'il a fait peindre au mur : « Fais bien tout ce que tu fais » ? — sur son grand tableau, un « texte lacunaire », cette pierre d'achoppement où trébuchent nos petits primaires qui veulent tâter de l'enseignement secondaire.*

Dans son programme de sciences, Sylvère en arrivait à la reproduction et à la multiplication artificielles des plantes. Mais... la reproduction a dû être nécessairement précédée de la production. Là-dessus, le livre des élèves reste muet, et c'est normal. Un manuel de sciences pour écoliers n'est pas un traité de théologie, voyons ! Pourtant, Sylvère a présumé que ce « point essentiel » devait se muer en « point d'interrogation », du moins dans l'esprit de ses 7 petits de 8 ans. Et si ce ne devait pas être le cas, il la suggérerait, lui cette interrogation. Et il était ravi de penser que la réponse de ses petits serait spontanée et juste ; et que cette réponse est la seule capable d'expliquer le monde et les merveilles du monde. Pour illustrer son idée, il leur demanderait d'expliquer comment une graine minuscule peut donner naissance au séquoia géant de la Sierra Nevada de Californie, qui atteint 130 mètres et plus. Leur mutisme sera la plus belle des réponses : celle qui éclaire tout.

Grâce au concours, déjà formellement accordé, de sa jeune collègue des premières classes, Sylvère rêve d'aménager un jardin scolaire, avec rocaille et petit étang. Il tente de s'intéresser, et surtout d'intéresser ses élèves à tout et à tous. Sans appliquer la méthode Freinet — et pour cause ? —, sans appareil de cinéma, sans ce magnétophone qu'il désirerait tant, il est convaincu pourtant que son enseignement n'est pas rétrograde et... qu'il a sensiblement dépassé « l'époque des diligences ». Cette vertu de l'accueil, qu'il veut voir se perfectionner en lui et dans son entourage, lui a fait comprendre qu'avec un beau métier la vie est une belle aventure : « dire ses heures lumineuses et taire ses heures sombres ».

L'idée n'est pas neuve, mais simple et claire comme l'eau de source ; et s'il la voue à la publicité, il n'y met ni prétention, ni pharisaïsme, mais en songeant plutôt à cette large et forte pensée de Louis Pasteur : « Je ne te demande ni ta religion, ni ta race, mais quelle est ta souffrance. ».

N. B. — Sylvère offre ces quelques lignes à tous ceux et celles qui pensent et cherchent, et essaient, avec les moyens du bord, les méthodes et procédés qui leur paraissent les meilleurs... pour tailler juste dans cette merveilleuse « pâte vierge ».

De l'école à la profession

par James Schwar, 120 pages. Chez l'auteur ou au Secrétariat de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle, Seefeldstrasse 8, Zurich.

Dans tous les pays et de plus en plus, à cause d'une urbanisation croissante, éducateurs et autorités accordent une importance accrue à la préparation de l'enfant et de l'adolescent à la vie professionnelle. Pourtant, la situation est encore la suivante: d'un côté, la famille, l'école et le milieu où vit l'enfant, de l'autre, le monde des professions et, entre ces deux pôles, un « no man's lands » qu'il s'agit de réduire le plus possible. Or comment réaliser un indispensable rapprochement ? Comment l'enseignement peut-il aider l'écolier à connaître la vie sociale et économique dans laquelle il devra s'intégrer ? Comment le confronter avec les réalités professionnelles pour qu'il sache choisir le métier qui conviendra à ses aptitudes ?

Telles sont les grandes questions auxquelles M. Schwar apporte des réponses largement documentées, fondées sur sa longue expérience d'inspecteur scolaire des classes terminales lausannoises et de directeur de l'Office cantonal d'orientation professionnelle, réponses enrichies d'abondants renseignements fournis par plusieurs responsables de l'orientation professionnelle en Suisse romande. En outre, grâce aux nombreux contacts que lui ont valus ses nombreuses activités à la tête de diverses associations pour l'orientation professionnelle (romande, suisse et internationale), l'auteur a pu présenter un large panorama de ce qui se fait, de ce qui se tente dans nos cantons ou à l'étranger.

Loin de se borner à des considérations générales et

théoriques, l'ouvrage apporte au contraire une précieuse documentation pratique qui rendra les plus grands services. Exemples de leçons, de programmes, de centres d'intérêt, liste de matériel utile, emploi de moyens audio-visuels, préparation et utilisation des visites d'entreprises, plans de conférences aux parents, modèles de fiches diverses, tels sont les sujets traités avec « mode d'emploi » et indication des fautes à éviter. Tous les maîtres y trouveront des renseignements fort utiles à une orientation professionnelle qu'il faut prévoir au moins dès l'âge de 11-12 ans.

A. Chz.

Un joli texte à maintes fins utiles:

LA VIEILLE ET L'ÉCUREUIL

Sur la mousse perlée d'eau, un tout petit écureuil, qui n'avait pu supporter les premières nuits froides, s'était laissé choir engourdi d'un arbre, son poil hérissé, ses fines pattes crispées.

Comme il respirait encore, la bonne femme, apitoyée, le prit dans le panier avec les baies buissonnières et, tirant son tricot de sa poche, elle l'en enveloppa chaudement.

Chez elle, devant le feu de sarments, elle le frictionna longtemps, elle lui humecta la langue de lait tiède et le coucha enfin entre ses draps, inerte et flasque comme une peau vide.

Elle pensait le soigner bien des jours, mais le soir même, quand elle ouvrit sa porte en revenant de fagoter, un tapage de sarabande accueillit son premier pas. Plus de pauvre bête moribonde. Sur la table dansait d'impatience un gracieux écureuil aux yeux vifs, au poil rouge, au panache lustré.

Jeanne Roche-Mazon.

hug

Musique Neuchâtel

Cinéma

A vendre, à prix très avantageux pour cause double emploi un excellent projecteur cinématographique, 16 mm., sonore, utilisé quelques heures. Sous garantie.
S'adresser au Bureau du Journal ou par téléphone (032) 2 84 67.

Aux membres du Corps enseignant

Le nouveau catalogue 1965-1966 des Editions

Fernand Nathan

vient de paraître

Si vous ne l'avez pas encore reçu, nous vous l'enverrons avec plaisir sur simple demande.

Profitez également de renouveler vos abonnements de journaux pédagogiques, afin de recevoir à temps le premier numéro.

Envois à l'examen sur demande.

Agent général pour la Suisse :

J. Muhlethaler, Genève, 5, rue du Simplon, app. 105, tél. 36 44 52/51.

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 1/4 %**

sur ses livrets au porteur **3 %**

Siège social :
LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton

Les animaux de la ferme

I. Mâle, femelle et petits.

Le coq — l'agneau — l'ânesse — le poulain — le taureau — la chèvre — la poule — le dindon — la cane — la brebis — le veau — le porcelet — la chatte — la jument — le poussin — la truie — le bélier — la vache — l'âne — l'étalon — la dinde — le bouc — le canard — le cabri — l'ânon — le verrat — le dindonneau — le chaton — le caneton le matou.

1. Choisis dans cette liste les mots qui conviennent et complète le tableau suivant en imitant l'exemple :

l'étalon	la jument	le poulain
le taureau	. . .	. . .
. . .	la chèvre	. . .
. . .	. . .	l'agneau
. . .	. . .	le porcelet
. . .	l'ânesse	. . .
le matou	. . .	. . .
le coq	. . .	. . .
. . .	. . .	le caneton
le dindon	. . .	. . .

2. Comment s'appelle le petit de la jument ? de la chèvre ? de la chatte ? de la dinde ? de la poule ? de la vache ? de la cane ? de la brebis ? de l'ânesse ? de la truie ?

II. Leur logement.

3. Groupe les noms suivants deux à deux :

Exemple : *l'écurie — les chevaux.*

Les vaches — le clapier — l'écurie — les poules — les chevaux — l'étable — le poulailler — les lapins — les abeilles — la porcherie — le chien — le pigeonnier — la niche — la bergerie — les porcs — les moutons — la ruche — les pigeons.

4. Quels animaux voit-on dans une écurie, dans une étable, dans une bergerie, dans un clapier, dans une porcherie, dans un poulailler, dans une ruche, dans un pigeonnier, dans une niche ?

III. Leur peau.

Choisis dans cette liste le nom qui convient :

La robe — la fourrure — le pelage — la toison — le plumage.

Les vaches fribourgeoises ont — noir et blanc.

Deux fois par an, les bergers coupent — des moutons.

— du corbeau est noir.

Un cheval dont — est marqué de gris et de blanc est un cheval pommelé.

Les lapins de race sont élevés pour leur —

Ne confonds pas le nom et le verbe !!!

On écrit : un *vol* d'étourneaux
l'hirondelle *vole* en rasant le sol.

Ecris les verbes suivants en colonne et fais comme te l'indiquent ces exemples :

travailler	babiller	choquer
sommeiller	sourciller	truquer
éveiller	fusiller	traquer
réveiller	voler	désirer
accueillir	geler	soupirer
recueillir	filer	coûter
appeler	parquer	piquer
conseiller	labourer	tiquer

infinitif	*1re et 3e pers. du sing. présent*	*nom*
appeler	j'appelle, il appelle	un appel
labourer	je laboure, il laboure	le labour
		etc.

Complète les phrases suivantes :

Le tra... des champs est sain. Grand-mère accuei... ses petits-enfants avec bonté. La sentinelle donna aussitôt l'évei... Je me révei... à 7 heures. Cet élève travai... avec zèle. Minet sommei... au coin du feu. Je m'évei... chaque matin de bonne humeur. L'accuei... chaleureux de mon ami me plaît beaucoup. Le moine dormeur avait le réveil... difficile. Ne troublons pas le sommei... de bébé. Le coucou lance son app... monotone. Jouons à pigeon vo... Veux-tu que je te montre un tru... Oncle Henri dési... que j'aille en vacances chez lui. Voici deux bons chevaux de labou... L'Esquimau tra... les ours blancs sur la glace. Quand je dois jouer sur la scène, j'ai toujours le tra... Les soldats défilent le fusi... sur l'épaule.

Recherche d'autres exemples, avec les verbes et les noms qui n'ont pas été utilisés.

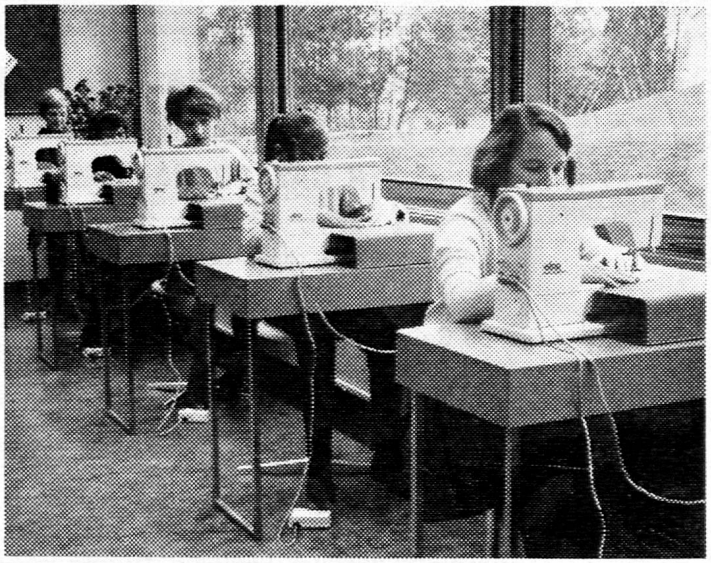

Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

la nouvelle elna

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant: rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves: docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien: 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix: 4 modèles ultramodernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat: importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.

BON pour

QEDU

☐ Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna.

☐ Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.

Nom: .....

Adresse: .....

A envoyer collé sur carte postale à Tavaro Représentation S. A. — 1211, Genève 13

Henniez-Lithinée S. A.

1/4 Henniez-Lithinée

L'eau qui fait du bien

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

PHARMACIE FINCK

RUE DU MONT-BLANC

PHARMACIE - PARFUMERIE - OPTIQUE - ARTICLES SANITAIRES - ARTICLES POUR BÉBÉS - LAYETTES.

GENÈVE, rue du Mont-Blanc 26.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge post-scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

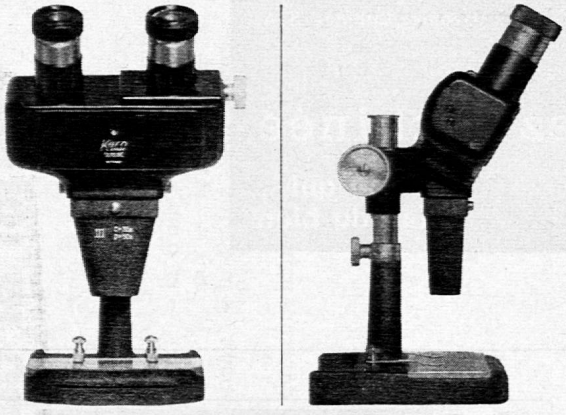

Microscope stéréoscopique Kern, l'instrument idéal pour l'enseignement des sciences naturelles
Image redressée stéréoscopique. Grande distance entre l'objectif et l'objet. Objectifs de rechange avec grossissements de 7 à 100 x.
Réticules de mensuration pour l'emploi comme microscope de mesure.
Différents modèles de statifs.
Prix modéré pour l'équipement standard, possibilités d'extension selon les besoins.

Kern SWISS — Kern & Cie S.A. Aarau

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERNE

J.A.
Montreux 1

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux